



# RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE QAQULLUIT



Réserve nationale de faune de Qaqqulluit

## Pourquoi la réserve de Qaqqulluit est-elle si particulière?

Établie en 2010, la réserve nationale de faune (RNF) de Qaqqulluit vise à protéger un habitat marin et des colonies d'oiseaux de mer de première importance au large de la côte est de l'île de Baffin au Nunavut. La pointe nord-est de l'île Qaqqulluit (aussi connue sous le nom de cap Searle, cette pointe est la seule partie terrestre de cette RNF) a pour caractéristique deux énormes tours rocheuses qui s'élèvent à plus de 430 mètres au dessus du niveau de la mer dans un milieu de falaises abruptes. D'une superficie de plus de 398 kilomètres carrés, la RNF de Qaqqulluit :

- abrite la plus grande colonie nicheuse (environ 44 000 paires) de **Fulmars boréaux**, soit une proportion estimative de 22 % de toute cette population canadienne en 2001 (Qaqqulluit est le mot désignant les fulmars en inuktitut);
- constitue une importante aire de nidification et d'alimentation marine pour d'autres oiseaux de mer comme les **Guillemots à miroir**,

les **Goélands bourgmestres** et les **Goélands à ailes blanches**;

- représente un important habitat pour des mammifères marins comme le **morse** et le **phoque annelé**;
- a reçu la désignation de zone importante de cap Searle pour la conservation des oiseaux.

Cette RNF est gérée par Environnement Canada en partenariat avec le Comité de gestion conjointe Sululiit de la réserve de Qikiqtarjuaq au Nunavut.

## Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies

en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

## Que puis-je faire dans la réserve de Qaqqulluit?

Dans le territoire du Nunavut, les bénéficiaires du Nunavut, en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, peuvent récolter les espèces fauniques pour leurs besoins économiques, sociaux et culturels. L'accès à la RNF de Qaqqulluit est limité, excepté pour les bénéficiaires du Nunavut. Tous les non-bénéficiaires doivent obtenir un permis pour accéder à la RNF ou y effectuer tout type d'activité. Pour en savoir plus sur l'accès à la RNF de Qaqqulluit et l'obtention de permis, veuillez communiquer avec le bureau régional d'Environnement Canada.



Fulmars boréaux

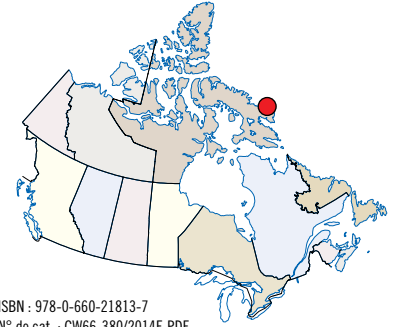


Guillemots à miroir

## Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada –  
Région des Prairies et du Nord  
Service canadien de la faune  
C.P. 1714  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
1-800-668-6767  
courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)  
[www.ec.gc.ca/ap-pa/](http://www.ec.gc.ca/ap-pa/)

## Où est la réserve de Qaqqulluit?



ISBN : 978-0-660-21813-7  
N° de cat. : CW66-380/2014F-PDF  
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca).  
Photos : © Environnement Canada (Fulmars boréaux) © A. Fontaine; Guillemots à miroir © J.-F. Rail) sauf paysages (au centre) © Garry Donaldson; © Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

